

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC JEUDI, 24 NOVEMBRE, 1859

No. 32

LA DETTE PUBLIQUE.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation financière du pays, pour se convaincre de la nécessité d'une réforme radicale, complète dans le maniement des deniers publics, et le système suivi jusqu'à présent par nos hommes d'état. Quelques soient les grands avantages qui résultent pour un peuple de l'établissement des chemins de fer, canaux, phares, quais et autres ouvrages publics, la prudence exige que les sommes d'argent dépensées pour ces divers objets d'une importance incontestable, soient proportionnées à la fortune de la nation et de telle manière que son crédit n'en puisse souffrir plus tard.

Est-ce là ce que l'on a fait ?

Qu'on ouvre les comptes publics! Notre dette s'élève déjà à soixante millions de piastres.

Ainsi cet énorme montant repart également sur le peuple, forme \$40 par tête (homme, femme ou enfant) \$200 par chaque mâle adulte et \$400 par chaque électeur!!

Comparativement il n'est pas un pays au monde aussi endetté que le nôtre!

Ce n'est pas tout: chaque année, invariablement les dépenses courantes dépassent le revenu; chaque année la dette augmente: et conséquemment chaque année nous approchons de la banqueroute.

En 1857 le déficit s'est élevé à un montant énorme.

En 5 ans la dette a presque triplée.

Cette année, le déficit sera encore remarquable. Admettons pour un instant que la caisse provinciale ne se soit vidée, que le pays ne soit endetté autant que pour des améliorations, des travaux utiles et d'un intérêt général: ne parlons pas des sommes énormes, dépensées en pure perte, des milliers de louis que les "jobs", les spéculations, la corruption parlementaire et électorale, ont dévorés: laissons de côté et les gaspillages honnêtes dont les bureaux publics sont le théâtre, et les extravagances que commettent les hommes préposés à la garde du trésor de la Province: disons même avec nos confrères de la presse ministérielle: "Nous possédons le plus beau chemin de fer du monde, les plus beaux canaux du monde, les plus beaux travaux publics du monde!"

Encore une fois, nous le demandons, quel bien direct, immédiat, appréciable en a retiré et en retire la masse du peu-

ple?

Toutes ces belles choses sont telles un équivalent des taxes qui pèsent sur lui, maintenant et qui l'écraseront plus tard?

Remplacent-elles dignement l'éducation dont il a tant besoin?

Encore une fois, n'en paie-t-il pas les frais, l'entretien, et l'aristocratie commerciale du pays n'en retire-t-elle pas tous les profits?

.....
On donne souvent comme la plus grande marque de la prospérité du pays, les travaux publics de toutes sortes, le réseau de chemins de fer, de canaux qui favorisent le commerce et l'industrie: de là on tire une conclusion en faveur des hommes qui mal-administrent nos affaires. Ce n'est pas là notre opinion.

Selon nous, nos hommes d'état devraient s'efforcer, avant tout, d'améliorer matériellement et moralement la situation de la masse du peuple—ôter les impôts sur les choses nécessaires à sa subsistance—favoriser l'agriculture et la colonisation. Si la dette publique avait été contractée sur tout pour ces objets et non pour des entreprises qui ne favorisent qu'un petit nombre de privilégiés, le Canada serait dans une condition plus florissante qu'il ne l'est à présent.

Voilà précisément ce qu'il n'ont pas fait

Les taxes pèsent surtout sur le peuple il paie et ce n'est pas lui qui retire les profits. Quand cela finira-t-il?

[COURIER DE SAINT HYACINTHE.]

HONTEUSE CONDUITE.

Voici les détails fournis par le "Globe" sur la conduite tenue par les ministériels pendant que les délégués libéraux étaient réunis en convention. C'est une preuve nouvelle que pour se maintenir et empêcher les bonnes réformes, les ministres ne craignent point, chaque fois que l'occasion se présente, de recourir à l'émeute et, s'il le faut, à l'assassinat:

"Si le parti ministériel du Haut-Canada pouvait descendre plus bas dans l'estime publique, la conduite, durant ces deux derniers jours, de ceux de ses membres qui demeurent à Toronto, aurait cet effet. Nos lecteurs se rappellent que le capitaine Moodie, l'un des employés du gouvernement, se fit nommer délégué à la conven-

tion "par la bande des siens," et annonça son intention d'entrer au "St. Lawrence Hall" à tout hasard. Le "Leader," journal reconnu comme l'organe du gouvernement encourageait, dans son numéro de samedi dernier, ce "rowdisme" et se vantait qu'il avait besoin d'être un homme fort celui qui voudrait empêcher Moodie d'entrer. Le député inspecteur des pêcheries (c'est l'emploi que Moodie a reçu du ministère actuel pour des exploits précédents du même genre) se présenta lui-même à la porte, mercredi soir accompagné de quelques uns de ses satellites. Comme de raison, l'entrée lui fut refusée. et Moodie, voyant un obstacle assez difficile à surmonter dans la personne de M. Frédéric Robinson, jugea prudent de se retirer, mais en menaçant de revenir jeudi avec du renfort. En effet, le "Leader" et le "Colonist" d'hier—jeudi—publiaient l'annonce suivante:

"Les Brotons ne seront jamais esclaves! Citoyens, soulevez-vous! Une assemblée publique des contribuables de la cité de Toronto, sera tenue en face du "St. Lawrence Hall" à sept heures ce soir, dans le but de considérer pourquoi il n'est pas permis aux citoyens d'être présents à la convention Réformiste maintenant en session (Signé.)

UN CITOYEN.

"God save" the Queen!"

Toronto, Novembre 1859.

ENCORE UNE SPÉCULATION.

Le conseiller Mc Greavy qui a construit la douane de Québec vient d'être choisi pour bâtir, à Outaouais, les édifices du gouvernement. En cela il n'y a rien de répréhensible, surtout si l'on peut croire que la "proposition" de l'entrepreneur Mc Greavy était la plus basse, mais ce qui permet de douter de l'impartialité du ministère, en cette affaire, c'est que les cautions de cet entrepreneur sont Charley Alleyn, secrétaire provincial, et François Baby, le vieux grugeur de la province. Ces deux noms en disent plus que des volumes.

CHANGEMENT CONSTITUTIONNEL.

La convention de Toronto a produit une tempête dont les ministres cherchent par tous les moyens à diminuer les effets. Loin de réussir, ils aggravent la situation. Au lieu de discuter avec calme les résolu-